ROUBAIX

CONFERENCE D'EDUCATION MILITAIRE

Les conférences d'éducation militaire organisées par le Comité du Nord, sous la présidence de M. Jules Lemaire, sénateur, Président du Conseil général, ont eu lieu, hier soir, au Palais des Fêtes de Roubaix, devant une assistance nombreuse et sympathique.

Dans un langage très élevé, M. le Colonel Bourdiol a montré que l'éducation militaire du jeune homme, en le contribuant à le rendre plus fort, plus apte à l'infanterie et à l'artillerie de remplir son mission. Avec simplicité, il a montré le mécanisme du mouvement des troupes, le rôle des différentes armes et leurs différentes sortes : cavalerie légère, cavalerie de ligne, et cavalerie légère. Il nous parle ensuite des armes de cavalerie d'abord la charge, la lance et la lance de nos dragons dont l'utilité au combat est incontestable. Il caractérise, pour les auditeurs, le cuirassier, le dragon, le chasseur. Nous renseignements sur les divisions de cavalerie indépendantes et sur les troupes de réserve. Il nous a aussi beaucoup intéressé par les détails qu'il nous donne sur la vie intérieure d'un régiment de cavalerie sur l'équitation, le dressage des chevaux et des hommes. Il a démontré, avec éloquence, le rôle de la cavalerie d'intérieur, à l'extérieur, le manœuvre au service en campagne. Avant de nous causer de rôle de la cavalerie à la guerre, le conférencier nous a dépeint avec beaucoup de verve le vie intime du cavalier français, nous montrant le soldat d'élite, heureux et content car les avantages sont nombreux.

Comme pour l'infanterie, la mobilisation se fera rapidement et à la guerre le rôle du cavalier sera extrêmement important.

Avec des exemples choisis, le conférencier nous a montré toutes les difficultés du service du cavalier en guerre : service d'avant-garde, reconnaissance, service d'estafette et un mot tout une suite de services qui seront faits de dévouement, d'héroïsme et d'audace.

A ceci de terminer, M. le capitaine Dessaux de Montgaillard a adressé un nouveau éloge au général de la Panel, une des plus belles et des plus sympathiques figures de la cavalerie française, qui, le jour où allait par l'âge il dut quitter l'armée, fit adieu à son régiment et prononça cette belle phrase :

« Je salue les étendards de la cavalerie, et Vive la Cavalerie de la France ».

M. Hennequant, président de la Fédération a, en quelques mots aimables, félicité la conférencier.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Nous lisons dans la feuille hebdomadaire :

Excursion de lundi 19 avril. — Cette excursion organisée par les groupes mécanique, peinture et bâtiment, sera sous la direction de MM. de MM. Gaudier et Mesnier. Elle comportera les visites suivantes :

1° Etablissement Thomson-Houston, 4 Lanquin (construction de turbines à vapeur). — 2° Rotardière et garage électrique à Hellemmes. Rendez-vous à la gare de Roubaix à 1 heure précise. Le retour s'effectuera vers 7 h. 1/2 du soir. Tous les sociétaires sont cordialement invités à participer à cette sortie qui sera pour eux une distraction attrayante et instructive. Se munir de l'insigne.

Assemblée générale et banquets annuels. — Par suite des circonstances imprévues, le Comité a eu en dans l'obligation de reporter ces manifestations, annoncées pour le 25 avril, à une date ultérieure. Il a été décidé, en effet, de remettre de mardi 13 courant, (après-demain) sur irrévocablement le dimanche 23 mai prochain.

Les personnes du banquet, sont requises de maintenant par les membres du Comité et en tête de l'Annuaire (coût 5 fr.).

COURS D'ESPERANTO

Les cours de langue Espéranto, suspendus par suite des vacances de Pâques, recommencent mercredi prochain 21 courant.

Comme précédemment, ils auront lieu tous les mercredis, de 4 heures à 9 heures du soir, à l'Institut Turgot, 76, rue de Lannoy.

Au cours élémentaire, une série de leçons sont commencées avec la méthode de MM. Th. Cart et d'Aguaut, « l'Espéranto en dix leçons » (Série d'élève et coût de l'inscription, 0.50).

Au cours supérieur, réservé aux membres du groupe, seront reprises les « Exercices d'application » et les leçons « d'Espéranto commercial ». Cotisation annuelle 2 fr. 50 ou 1 fr. avec abonnement à l'un des journaux Espérantistes.

Les personnes désirant suivre l'un ou l'autre de ces cours, — auxquels les Dames sont admises, — sont priées de s'y faire inscrire, mercredi 21 courant, à 4 heures.

Nous rappelons qu'un cours d'Espéranto a lieu le vendredi soir de 8 heures à 9 heures, à l'Hôtel du Cygne, salle du groupe Espérantiste, entrée particulière, Grande-Place.

LE CONCOURS DE CHIENS POLICIERS

Le Comité d'honneur

Le concours de chiens policiers que prépare pour le 9 mai prochain, au Vélodrome Roubaisien, le Club du Chien de Défense de Roubaix, prend la proportion d'un véritable championnat et de divers points de la Belgique, de la Hollande et de la France, les engagements parviennent au Club.

Le Comité d'honneur et le patronage est ainsi composé : M. Edouard Roussel, président d'honneur du Club ; le patronage de la Ville de Roubaix ; du Club Saint-Hubert du Nord, du journal *l'Eleveur de Paris*, du Club Saint-Hubert du Bonnel Club belge, de M. Coupiet, de Bruxelles, une des personnalités les plus autorisées du monde canin belge, auteur de plusieurs traités de dressage, Donnier, le docteur Bourdeau.

Aux 1000 francs de prix offerts par le Club, viennent s'ajouter des prix spéciaux de la Ville de Roubaix, du Club Saint-Hubert du Nord, de M. Magnin, du journal *l'Eleveur*, du Club Cynophile Mouscronnois, etc.

Nous sommes loin des débuts de cet intéressant sport et nous pouvons ajouter sans crainte d'être contredite que la question est maintenant résolue.

Bon nombre de démonstrations et de concours donnés tant en France qu'à l'étranger, nous ont fait connaître et apprécier les immenses services que peut rendre ; nous avons en point de vue pour cette année, de faire un concours spécial pour permettre à notre district qu'est le chien.

Le lotte aux chiens. Le présent du Chien-plume et Mode spéciales les chiens de ce journal nous ont été offertes.

Nous donnerons date au prochain numéro le programme et les engagements de cet élevé sportif.

TRÈFLE VAISSIER SAVON Porte-Bonheur

Mettez-vous des contrefaçons.

UNE EXCURSION SENSATIONNELLE

Le Moto-Club de Nord, le Motorcycle-Club régional de la Seine et le Moto-Club de Hélme se rencontreront à Amiens pendant les fêtes de la Pentecôte.

Voilà, certes, une manifestation pour bonnes que cette pensée par les clubs motocyclistes du Nord et de la Seine : il en a déjà plus même que de grouper leurs membres à Amiens, ville au trois à quatre distances en Rouen, Paris et Hélme.

Le Moto-Club de Roubaix n'a pas encore fait connaître son participation, mais il n'est pas douteux qu'il ne prenne part à un groupe aussi sérieux.

Quoiqu'il en soit, les motocyclistes qui seront là ont, une occasion rare à Amiens. Le parcours, en effet, comporte une boucle de 100 kilomètres environ, le long de la route de Cambrai, Arras, Doullens, Abbeville, Dieppe, Gournay, Gisors, Pontoise, Chantilly, Clermont, Amiens. Le Moto-Club de Roubaix a déjà offert plusieurs médailles de vermeil et d'argent, pour récompenser les meilleurs des épreuves. L'Automobile-Club de Picardie et l'Aurore a bien voulu mettre une vertable armée de motocyclistes, dont le spectacle sera vraiment inédit et des plus curieux.

UNION FRATERNELLE ET MUTUELLE DES ANCIENS SOLDATS MUSICIENS FRANÇAIS

L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français, y tiendra son assemblée trimestrielle le jeudi 15 avril, à 8 heures, à du soir, en son siège, sous la présidence de M. Albert Bergeotte, président.

Le secrétaire-trésorier, M. Lefé, procède à l'appel et donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 janvier 1909, qui est adopté sans observation. Ensuite il rend compte de la situation financière du 12 janvier au 12 avril comme suit :

Caisse mutuelle : Recettes pendant un trimestre 548 fr. 10 ; dépenses pendant un trimestre 470,20 ; Excédent : 78 fr. 90. Avoir au 12 janvier 1909 : 2276,49 ; Avoir du 15 avril 1909 : 2349 fr. 39.

Les malades secourus pendant un trimestre sont 8. Trois nouveaux sociétaires sont admis et l'assemblée décide d'habiller 5 nouveaux sociétaires.

Le président informe l'assemblée qu'il convoquera à nouveau la société pour des modifications à apporter au règlement.

ON INAUGURE

L'inauguration du nouveau parc aérostatique de l'Aéro-Club du Nord, situé à Wattrelos, rue du Calvaire, a eu lieu dimanche matin, en présence du Comité, des membres du Conseil municipal de Wattrelos, des représentants des sociétés et des plusieurs centaines de personnes. Après un discours de M. Lemaire, président de l'Aéro-Club du Nord, le ballon « Le Nord » s'est élevé dans les airs, plutôt pour M. Arthur Leger.

L'atterrissage s'est effectué à 12 h. 30 à Mouvaux, près d'Aulnoneuve.

LA SOIREE INTIME DU CHORAL NADAUD

La Commission du Choral Nadaud toujours soucieuse de procurer à ses sociétaires et à leurs familles des soirées charmantes et artistiques avait choisi samedi soir un programme choisi et fait appel au concours de Mlles Valentine Defrennes, Raymonde Delys et Marguerite Lecomte, et de MM. Verschaeve, Henri Delbergue et Achille Desgroux.

Ces artistes ont été entendus avec un réel plaisir par l'assistance nombreux et choisi qui se pressait dans la salle des fêtes du cafe Pandora, et chacun d'eux a été vivement applaudi.

Un bal très animé a terminé cette fête intime très réussie et dont il convient de féliciter la Commission du Choral Nadaud et son aimable et dévoué président M. Jean Sclis. — *C. D.*

Renseignements commerciaux

Le commerce des beurres en Irlande. Débouchés pour les oleomes de provenance française. — Pour faire suite à son étude sur le commerce des fruits français, M. A. Brousse, vice-consul, gérant le consulat de France à Dublin, vient d'adresser deux communications qui ont été publiées dans le « Moniteur officiel du Commerce » du 5 avril courant.

Dans la première, notre Consul estime que le moment est favorable pour nos exportateurs de beurre qui désirent étendre leurs débouchés dans l'île. La principale concurrence de nouvelle est que les beurres français sont généralement appréciés qualité et couleur, aux heures denoix, et emballage, comme ceux-ci, au cassos de 20, 56 et 112 livres anglaises, soit respectivement 12 kil. 700, 25 kil. 400 et 50 kil. 800.

Dans la seconde communication, M. A. Brousse fait ressortir que nos produits d'origine laitière auraient de grandes chances de trouver sur le marché irlandais — étant donné arrivés des envois de Hollande — des débouchés importants et remarquables.

ON FERME

On se rappelle encore les incidents de la retraite grève qui avait éclaté au tissage de MM. Jeau et Paul Delenney, quai du Sertel, et qui n'a pas duré moins de deux mois et demi.

Avant la reprise du travail, c'est-à-dire avant le 16 février, les patrons prirent la grave détermination de fermer leur tissage et de cesser définitivement la fabrique.

C'est chose faite depuis samedi soir.

RENVERSE PAR UN AUTO

Dimanche à midi, un auto conduit par son propriétaire, M. Charles Oberoeble, demeurant rue de Calais, 21, à Dunkerque, a renversé, Boulevard de Belfort, la nommée Emilie Lepot, 65 ans, rempailleur de chaises, demeurant rue de la Lisette, 23, à Croix. L'état de blessé n'est pas grave.

SOUS UNE VOITURE

Hier matin, en traversant la Grande-Place, Mme Lepot Alphonsine, 64 ans, ménagère, demeurant rue Jean-Bart, quai Saint-Jean, 4, a été renversée par un camion de la maison Planquart, entrepreneur, Grande-Place.

Malheureusement continuonsle sans malaise, Mme Lepot fut amenée à la Pharmacie pour y être pansée, puis reconduite ensuite chez elle.

BRAS CASSE

En jouant avec d'autres enfants autour de l'hôpital de la Fraternité, le jeune Fernand Duquesne, 12 ans, fils d'un boucher de la rue de Lannoy, tenta contre un cailloux et tomba et malheureusement sur le sol que dans en chute il se fit une fracture compliquée du coude gauche. Le petit blessé devra subir un très long repos.

Réclame monetre aux Galeries Lilloises (Anniversaire d'ouverture) du 19 au 22 av. inclus: splendide prime aux achat^s du moins 10 f. 6094

LA CAMBRIOLE

Dimanche, vers une heure du matin, les agents Bosman et E. Palanchier constatèrent qu'une vitrine de l'épicerie-buvette Emile Mouaux, rue Sainte-Elisabeth, était endulle de nous et que trois individus en trouvaient en embuscade non loin de là.

Les voleurs quittèrent leurs chaussures et s'étaient cachés sur la rue de Beaurevoirt et le boulevard de Belfort.

A l'angle de la rue des Fossés, l'agent Bosman se trouva nez à nez avec les trois noctambules préposant à voir bazes un plan d'attaque contre la vitrine de l'épicerie.

Deux des malandrins, Lahalle Alfred, 19 ans, journalier, rue des Longues-Haies, 107, et Ayrin Georges, 25 ans, rue Sainte-Elisabeth, 21, furent mis en état d'arrestation. Le troisième malandrin est en fuite.

LES VOLS

Dejaeger Jules-Joseph 30 ans, demeurant à Tourcoing, rue Colbert, 374, domestique au service de M. Desclombes, retourne à Tourcoing, a été mis en état d'arrestation, samedi vers six heures du soir, pour vol d'un kilo de bobines de laine fées, commis dans le magasin de l'usine Thérin et Cie, rue de la Fosse-aux-Chênes, 21, où il était rendu pour apporter des marchandises.

— Une enquête est ouverte au 2e arrondissement au sujet d'un vol de voiture à bras et mains samedi soir, au préjudice et de nuit l'habitation de M. Léon Delebergbe, cafetier, boulevard Gambetta, 50.

— Samedi, vers 7 heures du soir, en trouvant sur le seuil de sa porte, rue Bell, l'agent Clérisse Alfred vit passer un individu chargé d'un sac contenant une trentaine de kilos de cuivre.

En voyant le policier, le voleur laissa tomber son sac et se sauva. L'agent lui ayant donné la chasse, le rejoignit un peu plus loin et, malgré sa résistance, parvint à le conduire au 1er arrondissement. C'est un nommé Edmond Vanbrugge, 45 ans, demeurant rue des Arts prolongée. Il a refusé de déclarer la provenance du cuivre.

UNE BONNE OCCASION

M. Auguste Sampers, forgeron, marchand de vélos, rue des 3 France, 64, est venu hier soir, porter plainte au commissaire de permanence contre Eugène Chéron, de Wattrelos, place du Sapin-Vert, qui lui avait demandé une bicyclette à essayer pour l'acheter.

Il a quelques mètres avec la machine si accidentel l'allure, il disparut avec la bécane, la trouvant sans doute à son goût.

C'EST DEFENDU

Contravention a été rédigée à la charge du sieur Edmond Vanbrugge, 45 ans, demeurant rue des Arts prolongée. Il a refusé de déclarer la provenance du cuivre.

UNE BONNE OCCASION

M. Auguste Sampers, forgeron, marchand de vélos, rue des 3 France, 64, est venu hier soir, porter plainte au commissaire de permanence contre Eugène Chéron, de Wattrelos, place du Sapin-Vert, qui lui avait demandé une bicyclette à essayer pour l'acheter.

Il a quelques mètres avec la machine si accidentel l'allure, il disparut avec la bécane, la trouvant sans doute à son goût.

GRAND MARCHE AUX FLEURS

Le Cercle Horticole de Roubaix nous demande de rappeler que le grand marché aux fleurs qu'il va tenir sur la Grande-Place de Roubaix, le samedi 1er mai.

Le succès de cette exposition devant avoir lieu vendredi après-midi, on est prié d'adresser les demandes au plus tôt à M. Louis Bossut, secrétaire-général, rue de Beaumont, 21, Roubaix.

LA FOIRE

Fête favorisée par le temps, la première journée de la foire a été très animée. A partir de quatre heures, la circulation était pour ainsi dire impossible sur le boulevard Gambetta, depuis la rue de Lannoy jusqu'au square du canal. Le produit des droits a été certainement très bonne.

Le Cirque Roche, qui avait laissé de son précédent séjour à Roubaix un excellent souvenir, a fait son début dans une belle salle.

Le troupe de cette année est composée d'éléments absolument nouveaux et qui, tous, obtiendront un grand succès.

Aujourd'hui matin, deux représentations à trois heures et à huit heures et demie.

AU CIRQUE ROCHE

Il y a longtemps que nous n'avons assisté à une représentation aussi intéressante, et un programme aussi bien composé que celui que nous offre le cirque Roche.

La soirée de samedi, la matinée et la soirée de dimanche ont été pour tous les artistes un succès complet et nous pouvons affirmer que la public ne saurait, par sa présence constante aux représentations du Hippodrome, récompenser, comme il le mérite, les efforts faits par M. Roche pour lui donner plaisir et entière satisfaction.

Nous avons annoncé du reste au début que nous ne serions pas les seuls à féliciter la direction du cirque Roche, et nous ne pouvons qu'en féliciter encore et d'engager les lecteurs de l'Avenir à se rendre au Cirque. Ils seront ainsi témoins d'un des plus beaux exercices, gymnastes, clowns, équilibristes, etc., etc., sont des artistes de tout premier ordre. — *C. D.*

QUESTION THEATRALE

Le Sous-Commission des Théâtres s'est réunie samedi à midi, dans le but d'arrêter une détermination pour la saison 1909-1910. Elle a repoussé une proposition de M. Pierre Donzel, directeur du Théâtre du Fontenoy demandant 24.000 francs pour 18 représentations au Grand-Théâtre et 8.000 francs de subvention pour le Fontenoy ; elle a accepté la réponse du Conseil d'Administration du Grand Théâtre, tendant à accorder 14.000 francs à M. Bourdale, directeur du Grand-Théâtre de Lille, pour 22 représentations : 6 de grand opéra ; 7 opéra-comique et 9 opérettes ; 2200 francs à M. Barel, pour 20 représentations de tournées régulières.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Germaine Lefèvre, avenue Jean-Lagache ; Maurice Lange, rue Lebas ; Gérard Meister, 3, rue de la Fraternité ; Marcel Perrigo, rue Roubaix ; Suzanne Tremmery, avenue Jean-Lagache ; Henri Dupuis, avenue Jean-Lagache ; Jules Schuermans, rue Casimir-Perier, 19 ; César Collier, rue des Ogers, quai Dhellin, 5 ; Raymond Bachelet, rue Watt, 89 ; Gaston Bréquet, rue Grand-Chemin, 91.

DÉCÈS. — Sylvie Vandaele, 51 ans, sans profession, hospitalisée à la Fraternité ; Emile Lebas, 61 ans, rentier, 3, rue de la Fraternité ; Eugène Bocke, 76 ans, sans profession, rue Saint-Jean, 103 bis ; Elise Vanhaelst, 69 ans, ménagère, rue Dumez, 33 — Adolphe Haze, 75 ans, rue du Fontenoy, 21, cour Flipo-Lionnet, 5 — Henri Devrebeck, 64 ans, sans profession, rue de Barbieux.

TOURCOING

AUTOUR DE L'ECOLE DE MARECHALERIE

On a pu lire hier dans notre Tribune Publique copie d'une lettre adressée à M. le maire de Tourcoing, dans laquelle on pense au crédit de la circulaire ministérielle que nous avons donnée, dans notre numéro de d'avril courant, à l'Ecole de Maréchalerie ouverte à l'Ecole pratique d'industrie.

Disons tout d'abord que cette lettre émane, on est aussi étonner, du syndicat des Maréchaux de Roubaix-Tourcoing et environs.

Ce qui se dégage à premier vue des critiques formulées, c'est que les notions de cos criteres ont (rien mal) le l'article auquel ils se sont donné le droit de répondre.

Comme cette réponse est rendue publique dès jours après notre article, nous croyons, pour la clarté du débat, devoir le reproduire dans son entier. Le voici :

ECOLE DE MARECHALERIE

L'Ecole de maréchalerie annexée fait présentement à notre Ecole pratique d'industrie, fonctionne régulièrement et laisse déjà entrevoir d'excellents résultats pour l'avenir.

Le jeune homme d'aspiration en demis-ouvriers de Tourcoing, Roubaix, Roubaix, Mouvaux, devront les cours théoriques et pratiques qui ont lieu le dimanche matin. Parmi eux, les uns ont déjà le doubt de se perfectionner dans un art qui est plus complexe avec ne se l'imagine généralement, les autres commencent un apprentissage qui ne peut plus au bien, mais aussi plus difficilement et dans de mauvaises conditions.

L'organisation des cours est bien comprise. Trois matières matérielles : Forge, Ferrure et Menuiserie, de Roubaix, M. Vandeuvenbergue de Tourcoing, dont le zèle et le dévouement ne peuvent pas dépasser d'éloges, les cours théoriques et dirigent les exercices pratiques de fabrication des fers.

Les élèves sont divisés en quatre groupes.

Le premier groupe s'occupe plus particulièrement des travaux appropriés aux membres du pied et aux opérations chirurgicales ; le second groupe s'occupe des fers spéciaux des sportifs prêts aux différentes allures, le troisième des fers spéciaux de la ferrure normale et tout les fers usuels, le quatrième enfin, s'occupe de la ferrure des mules de labourage de bœuf.

Ce système permet de tirer le beaucoup de régularité parce qu'il nous faut adapter aux besoins des élèves apprentis. Il ne saurait en être autrement puisque les sont faite par des hommes d'une expérience éprouvée qui mieux que personne, connaissent les besoins de leur profession.

« A aucun moment le maréchal-ferrant n'est un simple manœuvre. Il a toujours, au contraire, d'une technique théorique et pratique assez étendue et non attention comme son habileté sont constamment en jeu. C'est un ouvrier de mérite, un ouvrier qualité, suivant l'expression des Anglo-Saxons. A ce titre, il appartient à la catégorie de ceux que, dans les conditions actuelles de travail, l'Ecole professionnelle peut le mieux façonner.

« C'est donc pour répondre à un réel besoin qu'on a créé depuis quelques années, dans quelques certain nombre d'écoles de maréchalerie. Ces écoles présentent d'ailleurs un intérêt qui dépasse celui de la corporation, c'est pourquoi elles sont subventionnées par les ministères de l'agriculture, du commerce et de la guerre.

« Le régime du Nord, ouvrier et impatiente, n'en avait pas. Cette de Tourcoing, rue de Roubaix et Wattrelos, rue du Sapin-Vert, pour avoir ainsi quatre heur plus, sont nulles au sortière.

Une série cinématographique a encore été donnée jeudi soir à Mme Dubois, rue de Lannoy. Un orchestre se tenait entendre entre les vues. Belle salle affluage sortie !

Etat civil. — Naissances. — Berthe Tirel, Marthe Lagache, Dedeurwaerder.

Publications. — Alfred Duquéé et Marie Dieuzaut.

Décès. — Sophie Bossu, 64 ans — Adolphe Chatel, 4 mois — Angèle Devaume, 84 ans.

Sports et Jeux

FOOTBALL-ASSOCIATION

Championnat de France (équipes secondes)

L'Athlétic-Club Havrais (2) qui devait matcher l'Olympique Lillois (2), hier après-midi, ne s'étant pas présenté sur le terrain de l'avenue de Dunkerque, les 11 de cette dernier qualifiés pour la finale du championnat de France.

Ce match annoncé a été remplacé par un match d'entraînement Nous souhaitons bonne chance à nos concitoyens pour que leur victoire les conduise de la défaite qui les a poussées dans le championnat de Nord.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 30 mars 1909

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis en Assemblée générale, le mardi 30 mars, pour recevoir communication des résultats et statuer sur les comptes de l'exercice 1908.

Le rapport du Conseil d'administration signale les nouveaux progrès réalisés dans les affaires de la Société Générale. Le mouvement général de la Banque a été élevé à 82 milliards, représentant un mouvement moyen de 275 millions par jour et une augmentation de 9 milliards sur le mouvement général pendant l'année précédente, soit du 17 centième environ. Le rapport signale les progrès réalisés par la Société Générale de Banque et de Dépôts et la Banque du Nord réalisent des progrès sensibles.

En ce qui concerne la participation Grand'ne de Banque de Paris et des Pays-Bas, qui est, dans le cadre de la Société Générale, la filiale de la Société Générale, pour les affaires des deux autres créations financières, et des rapports dans les régions [illegible] avec les représentants de l'Etat Persiens qui exerçait du contrôle, progrès [illegible] la liquidation d'une affaire en suspens depuis de et longues années.

Le port de Calao, dont l'outillage a été en grande partie renouvelé, a pu recevoir encore, en 1908, un peu de navires de haut bénéfices dans le relèvement général de commerce et de l'industrie au Pérou.

Les bénéfices nets de la Société, y compris le reliquat du dernier exercice, se sont élevés à 11 118 [illegible] fr. 20 c., pour lesquels il reste fr. ont été distribués aux actionnaires à raison d'un coupon de 5 fr. 50 net.

La Société a proposé de distribuer, à partir de 1er avril 1909, 10 fr. 677 par action, soit après déduction de l'impôt sur le revenu, 10 fr. net, et de reporter à nouveau une somme de 190 677 fr.

Le rapport du commissaire-contrôleur relève les représentations des principaux comptes. Il constate que l'organisation et le fonctionnement des divers services de la Société présentent toutes les garanties désirables, et, en terminant, adresse aux propositions du Conseil d'administration pour la répartition du solde bénéficiaire et l'approbation des comptes.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1908 et adopté la proposition du Conseil relative au dividende. Elle a [illegible] administrateurs pour cinq ans, MM. [illegible] Rey d'Orsel, Gradel et Mazeau [illegible] et renouvelé pour trois ans le mandat de Corcelle de Vilz, commerce.

Toutes ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

L'Assemblée générale extraordinaire s'est ensuite prononcée [illegible]

[illegible] du Gard (Tramways de Tonkin) ; obligations à 5 % de la Société Grenobloise de Force et Lumière ; obligations à 5 % de la Société Versaillaise de Transports Electriques et de Distribution d'énergie ; obligations à 5 % de la Compagnie d'Electricité de l'Est-Parisien (Est-Lumière) ; augmentation de capital de la Compagnie des Chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan ; augmentation de capital de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits ; augmentation de capital de la Compagnie Générale Transatlantique.

La Société Générale Algérienne de Banque, la Société Française de Banque et de Dépôts et la Banque du Nord réalisent des progrès sensibles.

Le port de Calao, dont l'outillage a été en grande partie renouvelé, a pu recevoir encore, en 1908, un peu de navires de haut bénéfices dans le relèvement général de commerce et de l'industrie au Pérou.

Les bénéfices nets de la Société, y compris le reliquat du dernier exercice, se sont élevés à 11 118 [illegible] fr. 20 c., pour lesquels il reste fr. ont été distribués aux actionnaires à raison d'un coupon de 5 fr. 50 net.

La Société a proposé de distribuer, à partir de 1er avril 1909, 10 fr. 677 par action, soit après déduction de l'impôt sur le revenu, 10 fr. net, et de reporter à nouveau une somme de 190 677 fr.

Le rapport du commissaire-contrôleur relève les représentations des principaux comptes. Il constate que l'organisation et le fonctionnement des divers services de la Société présentent toutes les garanties désirables, et, en terminant, adresse aux propositions du Conseil d'administration pour la répartition du solde bénéficiaire et l'approbation des comptes.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1908 et adopté la proposition du Conseil relative au dividende. Elle a [illegible] administrateurs pour cinq ans, MM. [illegible] Rey d'Orsel, Gradel et Mazeau [illegible] et renouvelé pour trois ans le mandat de Corcelle de Vilz, commerce.

Toutes ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

L'Assemblée générale extraordinaire s'est ensuite prononcée [illegible]

[illegible] du Gard (Tramways de Tonkin) ; obligations à 5 % de la Société Grenobloise de Force et Lumière ; obligations à 5 % de la Société Versaillaise de Transports Electriques et de Distribution d'énergie ; obligations à 5 % de la Compagnie d'Electricité de l'Est-Parisien (Est-Lumière) ; augmentation de capital de la Compagnie des Chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan ; augmentation de capital de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits ; augmentation de capital de la Compagnie Générale Transatlantique.

La Société Générale Algérienne de Banque, la Société Française de Banque et de Dépôts et la Banque du Nord réalisent des progrès sensibles.

En ce qui concerne la participation Grand'ne de Banque de Paris et des Pays-Bas, qui est, dans le cadre de la Société Générale, la filiale de la Société Générale, pour les affaires des deux autres créations financières, et des rapports dans les régions [illegible] avec les représentants de l'Etat Persiens qui exerçait du contrôle, progrès [illegible] la liquidation d'une affaire en suspens depuis de et longues années.

Le port de Calao, dont l'outillage a été en grande partie renouvelé, a pu recevoir encore, en 1908, un peu de navires de haut bénéfices dans le relèvement général de commerce et de l'industrie au Pérou.

Les bénéfices nets de la Société, y compris le reliquat du dernier exercice, se sont élevés à 11 118 [illegible] fr. 20 c., pour lesquels il reste fr. ont été distribués aux actionnaires à raison d'un coupon de 5 fr. 50 net.

La Société a proposé de distribuer, à partir de 1er avril 1909, 10 fr. 677 par action, soit après déduction de l'impôt sur le revenu, 10 fr. net, et de reporter à nouveau une somme de 190 677 fr.

Le rapport du commissaire-contrôleur relève les représentations des principaux comptes. Il constate que l'organisation et le fonctionnement des divers services de la Société présentent toutes les garanties désirables, et, en terminant, adresse aux propositions du Conseil d'administration pour la répartition du solde bénéficiaire et l'approbation des comptes.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1908 et adopté la proposition du Conseil relative au dividende. Elle a [illegible] administrateurs pour cinq ans, MM. [illegible] Rey d'Orsel, Gradel et Mazeau [illegible] et renouvelé pour trois ans le mandat de Corcelle de Vilz, commerce.

Toutes ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue le 1er Avril, sous la présidence de M. Alexis Rostand, président du Conseil d'administration.

Après avoir entendu les Rapports du Conseil d'administration, de la Commission de contrôle et des Commissaires des comptes, l'Assemblée a approuvé, à l'unanimité, les comptes de l'année 1908 qui se soldent par un bénéfice de 10.264,976 fr. 52, et décidé la répartition de 30 francs par action, et de 2 fr. 6514 par part de fondateur.

Le Rapport du Conseil montre que les efforts faits pour élargir le cercle des affaires et agrandir la clientèle ont été couronnés de succès, malgré le ralentissement commercial et industriel de l'Etranger, qui a eu sa répercussion en France, et malgré la difficulté de trouver pour les capitaux disponibles des emplois rémunérateurs.

La situation au 31 décembre 1908 s'élève à 1,301 millions en bilan et 1 224 millions à la fin de l'année précédente, les dépôts à 975 millions contre 882 millions.

Le mouvement des Caisses a été de 55 milliards 655 millions à l'entrée et à la sortie ; les effets entrés dans le Portefeuille ont atteint 14 milliards 473 millions, chiffre à peine inférieur à celui de 1907 malgré la réduction des ressources de l'Etranger.

Parmi les affaires intéressant des entreprises françaises, auxquelles le Comptoir National réserve toujours ses préférences, il faut citer en 1908 la souscription aux Obligations à 5 % de l'Est-Parisien, le placement d'Obligations Communales du Crédit Foncier de France, de la Cie Générale des Tramways, de la Cie Générale de Distribution d'Energie Electrique, de la Cie Thomson-Houston, l'augmentation du capital de la Cie Générale Transatlantique et des Tramways-Sud.

Il a également prêté le concours le plus quelconque au placement de l'emprunt Turc à 2 %, de l'Emprunt Chinois, des Obligations des Chemins de fer nationaux du Mexique, des Obligations de la Compagnie du Nord-Donetz, du Crédit Foncier Egyptien et de la Land Bank of Egypt ; il a traité directement avec la Banque Hypothécaire du Royaume de Danemark pour des obligations 4 %.

Le Comptoir National possède maintenant 51 Bureaux à Paris et dans la Banlieue, 140 Agences dans les Départements et 25 Agences à l'Etranger, et il résulte des comptes-rendus faites à l'Assemblée que son Conseil d'administration usant de l'autorisation qui lui en a été donnée par les statuts, va procéder à l'augmentation du capital rendue nécessaire par le développement des affaires, en émettant de nouveaux de 100.000 actions de fr. 500 [illegible] au prix de fr. 650 et 62 [illegible] jusqu'au 23 avril prochain, aux actionnaires actuels à raison de cinq actions nouvelles pour cinq actions anciennes à titre irréductible et à titre réductible sur la quantité de titres pouvant rester disponibles, des demandes éventuelles étant reçues à l'occasion de toutes souscriptions émanant de tiers non actionnaires.

Maux de Gorge Rhûmes EXPLOITÉ PAR LES Baume Oméga

Prenez le grippe et le publiez avec la Baume Oméga, et vous guérirez en quelques jours. Le Baume Oméga est le remède le plus efficace et le plus sûr qu'il existe pour guérir les maux de gorge, les rhûmes, les grippes et les bronchites. Flac. 1 fr. 50 et 3 fr. 50.

VÉRITABLES GRAINS DE SANTÉ DU Dr FRANCK

TOUTES LES FAMILLES

soucieuses de leurs santés

devraient toujours avoir une petite provision de quelques tubes

de l'excellent VIN de SANTOLS-TRILLES

et en prendre un verre avant chaque repas si elles voulaient se régénérer physiquement, car cet fortifiant et délicieux apéritif est scrupuleusement préparé avec un vieux : vin capiste et du quinquina.

Il est d'ailleurs recommandé par le Corps médical depuis longtemps aux Dames, Hommes et Enfants.

On le trouve chez tous les Restaurateurs et dans les principales épiceries.

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES GRANDS INTÉRÊTS ECONOMIQUES ET DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE. — SOMMAIRE DU N° 5 (20 au 30 avril 1909) :

Le Chemin de fer Alfred Bonnet. — La Rue des Cadets. — La Vie politique. — Le Mouvement des affaires. — Le Mouvement des Sociétés. — Le Mouvement des Brevets. — Le Mouvement des Marques. — Le Mouvement des Dessins et Modèles. — Le Mouvement des Procès. — Le Mouvement des Lois. — Le Mouvement des Traités. — Le Mouvement des Tarifs. — Le Mouvement des Cours. — Le Mouvement des Valeurs. — Le Mouvement des Cours des Marchandises. — Le Mouvement des Cours des Métaux. — Le Mouvement des Cours des Matières premières. — Le Mouvement des Cours des Matières premières. — Le Mouvement des Cours des Matières premières